



Ventes de parts et de compte courant dans un même acte : l'ensemble peut être annulé en cas de dol

Jurisprudence publié le **20/09/2021**, vu **868 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Lorsqu'une convention prévoit qu'un associé cède, à la fois, ses parts et son compte courant en fixant un prix global sans faire de distinction, l'annulation de la cession des parts pour dol entraîne l'annulation de la cession du compte courant.

Annulation d'une cession de parts

Une cession de parts sociales et une cession de compte courant d'associé

Les deux associés d'une société exploitant une brasserie hôtel cèdent l'intégralité des parts sociales de celle-ci au prix de 8 000 € ainsi que leurs créances de comptes courants pour un montant de 176 000 €, le tout à une société tierce.

Pour ce faire, une seule convention est conclue entre les parties, intitulée « cession de parts sociales », qui précise, sans faire de distinction, que la cession est consentie et acceptée moyennant un prix global de 184 000 €.

L'acte de cession annulé pour dol

Par la suite, une commission préfectorale émet un avis défavorable à la poursuite de l'activité de l'hôtel de la société cédée pour défaut de conformité aux règles de sécurité obligatoires applicables à ce type de locaux.

Soutenant avoir été victime d'un dol, le cessionnaire assigne les cédants en annulation de la cession des parts sociales.

Il obtient gain de cause devant la cour d'appel qui annule en son entier l'acte de cession de parts sociales, y compris la cession des comptes courants.

Le recours des cédants

Les cédants contestent l'annulation de la cession des comptes courants

Les cédants forment un pourvoi en cassation. Ils reprochent aux juges d'appel d'avoir aussi annulé la cession de leurs comptes courants d'associés alors que le cessionnaire avait demandé uniquement l'annulation de la cession des parts sociales. Qui plus est, le protocole de vente ne faisait pas état du caractère indivisible des deux cessions.

Caractère indivisible des deux cessions

La demande des cédants est rejetée par la Cour de cassation. Les juges relèvent que l'acte de

vente stipulait à la fois une cession de parts et une cession de compte courant moyennant un prix global. Dès lors, l'objet de la cession était indivisible et la cession de parts sociales était conditionnée à la cession des comptes courants. Par conséquent, la demande, même si elle était formulée comme une demande d'annulation de la cession des parts sociales, tendait également à l'annulation de la cession des créances de compte courant.

Source : revue-fiduciaire.fr

Pour plus d'infos : [Peut-on annuler une cession de parts sociales ?](#)

Voir aussi notre guide : [Céder des parts de SARL 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Céder des parts de SARL](#)
 - [Céder un fonds de commerce](#)
 - [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)
 - [Gérer un compte courant d'associé](#)
 - [Rémunérer un gérant de SARL](#)
 - [Dividendes : mode d'emploi](#)
 - [Révoquer un gérant de SARL](#)
 - [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
 - [Dissoudre une SARL](#)
 - [Guide pratique de la SARL](#)
-
- [Vaut-il mieux vendre son fonds de commerce ou ses parts sociales ?](#)
 - [Cession d'une entreprise à ses salariés : méthode à privilégier](#)
 - [Cession de parts sociales : conclure un pacte de préférence](#)
 - [Cession de parts sociales : la promesse de cession](#)
 - [Céder des parts de SARL : étapes à suivre et formalités](#)
 - [Qu'est-ce que l'obligation d'information préalable des salariés en cas de cession ?](#)
 - [La cession de parts sociales sous conditions suspensives](#)
 - [La cession de parts sous conditions résolutoires](#)
 - [Comment est imposée la plus-value de cession de parts de SARL ?](#)
 - [Comment sont imposées les plus-values professionnelles ?](#)
 - [Peut-on céder les parts d'une société en procédure collective ?](#)
 - [Cession de parts sociales : la garantie d'éviction](#)
 - [Cession de parts sociales : la garantie des vices cachés](#)
 - [Cession de parts sociales : la clause de non-concurrence](#)
 - [Cession de parts sociales : quelles clauses de garantie inclure ?](#)